

# Calendrier

## Faculté des lettres et sciences humaines

	Automne 2023	Hiver 2024	Été 2024 Trimestre complet <small>(voir trimestres intensifs à la page suivante)</small>
<b>Choix de cours, information en ligne dès le</b>	7 juin	1 <sup>er</sup> novembre	6 mars
<b>Début du trimestre</b> <b>Fin du trimestre</b>	28 août 22 décembre	4 janvier 26 avril	29 avril 23 août
<b>Activités de la Rentrée</b>	30 et 31 août	s/o	s/o
<b>Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques.</b> <small>Les activités retirées ne seront pas facturées.</small>	15 septembre <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	21 janvier <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	21 mai <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>
<b>Date limite d'abandon des activités pédagogiques.</b> <small>Les activités abandonnées restent facturées.</small> <small>(art. 4.2.5 du Règlement des études)</small>	15 novembre <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	15 mars <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	3 juillet <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>
<b>Période d'examens</b> <small>(le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)</small>	11 au 22 décembre	15 au 26 avril	12 au 23 août
<b>Date limite de remise des notes</b>	10 janvier	3 mai	30 août
<b>Coupages de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal</b>	s/o	27 et 28 avril	24 et 25 août
<b>STAGES COOPÉRATIFS</b>			
<b>Début des stages coopératifs</b> <b>Fin des stages coopératifs</b>	5 septembre 15 décembre	8 janvier 19 avril	6 mai 16 août
<b>Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant</b>	21 septembre (stage hiver 2024)	21 janvier (stage été 2024)	15 mai (stage automne 2024)
<b>Entrevues des stages coopératifs – 1<sup>re</sup> phase</b>	23 oct. au 3 nov.	5 au 16 février	3 au 14 juin
<b>Entrevues des stages coopératifs – 2<sup>e</sup> phase</b>	16 et 17 novembre	29 février et 1 <sup>er</sup> mars	27 et 28 juin
<b>SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES</b>			
<b>Congés universitaires</b> <small>(article 8.1.4 du Règlement des études)</small>	Fête du Travail : 4 sept. Action de grâces : 9 oct.	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars et 1 <sup>er</sup> avril	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet
<b>Journée réservée aux activités étudiantes</b> <small>(Ne s'applique qu'au Campus principal)</small>	31 août (8 h 30 à 22 h)	31 janvier (8 h 30 à 22 h)	s/o
<b>Semaine de relâche</b>	23 au 27 octobre	4 au 8 mars	24 au 28 juin
<b>Suspension des activités pédagogiques de 1<sup>er</sup> cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH</b>	26 sept., de 11 h 50 à 15 h 50 15 nov., de 11 h 50 à 15 h 50	6 février, de 11 h 50 à 15 h 50 21 mars, de 11 h 50 à 15 h 50	s/o
<b>Collation des grades</b> <small>Suspension au campus principal seulement</small>	23 septembre	s/o	s/o
<b>Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec</b> <small>Suspension au Campus principal seulement</small>	s/o	s/o	17 au 20 mai

26 mai 2021

<sup>(1)</sup> Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1<sup>re</sup> fin de semaine | abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

<sup>(2)</sup> Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7<sup>e</sup> heure de cours | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

<sup>(3)</sup> Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9<sup>e</sup> jour ouvrable suivant le début de l'activité | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

<sup>(4)</sup> Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier | abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier

\* Pour les étudiantes et étudiants inscrits à l'activité TRS 613 Stage en milieu de pratique, le stage prendra fin le 7 juin.

# Calendrier

## Faculté des lettres et sciences humaines

	Demi-trimestre d'été mai-juin 2024	Demi-trimestre d'été juillet-août 2024
<b>Choix de cours, information en ligne à partir du</b>	6 mars	
<b>Début du trimestre</b> <b>Fin du trimestre</b>	29 avril 26 juin	27 juin 23 août
<b>Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u></b>	(1) (2) (3) (4)	
<b>Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u></b> (art. 4.2.5 du Règlement des études)	29 mai (1) (2) (3) (4)	29 juillet (1) (2) (3) (4)
<b>Période d'examens</b> (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)	À préciser lors de la 1 <sup>re</sup> séance de chaque activité	
<b>Date limite de remise des notes</b>	4 juillet	30 août
<b>Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal</b>	s/o	24 et 25 août
<b>STAGES COOPÉRATIFS</b>		
<b>Entrevues des stages coopératifs – 1<sup>re</sup> phase</b>	3 au 14 juin	s/o
<b>Entrevues des stages coopératifs – 2<sup>e</sup> phase</b>	s/o	27 et 28 juin
<b>SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES</b>		
<b>Congés universitaires</b> (article 8.1.4 du Règlement des études)	Journée nationale des Patriotes : 20 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 2 juillet
<b>Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec</b> <i>Suspension au Campus principal seulement</i>	17 au 20 mai	s/o

26 mai 2021

(1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1<sup>re</sup> fin de semaine | abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7<sup>e</sup> heure de cours | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9<sup>e</sup> jour ouvrable suivant le début de l'activité | abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier | abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier